

BRO - GUIENIED

REVUE MORBIHANNAISE



N° 47

Merh-Imbrill
1958

Le numéro :

75 francs

BRO - GUENED — REVUE MORBIHANNNAISE

Prix des abonnements :

1 an : abonnement de soutien	1000 frs
1 an : édition avec « folenneu er predégour »	500 frs
1 an : édition simple	400 frs

Direction :

Abbé LE PALUD - 6, rue de Rosmadec - VANNES (Morbihan).

Rédaction - Abonnements - Correspondance :

Abbé LE GALLIC, Petit-Séminaire, Ste-Anne-d'Auray (Morbihan)
C.C.P. 122.99 NANTES.

SOMMAIRE :

Fillor en diaol	Franséz Keria
L'orthographe Universitaire : er hemenér hag en diaol	Jh Mahuaz
Souvenirs Bretons à Rome (suite)	f. M. Jean Nicolas
Braùtè me fenhér	Bleu Benol
Députés de la Sénéchaussée d'Hennebont	J. D.
Più e laro dem ? : Saints Bleus (suite) Monument du Comte de Chambord.	
Troieù lavar er bobl	Loeiza er Gerneüé

PROVEU

eid harpein "Bro-Guéné"

KOMENANT HARP : Eu. H. Maho, Baod — Béleg Langlo, St-Karadeg
Béleg Burgeot, Gwéné — Béleg er Bouar, St-Piér-K-berén — Eu er Mouel,
St-Mandé — Béleg Rio, Losteng — Béleg Kervégant, Mériadeg — Béleg
Iarno, Plérin — Eu. A. er Guen, Rouen — Eu. M. Guillo, Mirande — Eu.
Comeras, Roachon — Eu. Gab er Moad, Naoned — Chaloni Mary, Keranna.
PROVEU ARALL : Béleg Jaourel, Keranna, 100 l. — Béleg E. er Magedeg,
Guidel, 100 l. — Béleg Lestrohan, Ploué, 200 l. — Béleg M. Herriou, Pondi,
200 l. — Eu. C. Le Mercier d'Erm, Dinard, 100 l. — Dr Rio, Plun'èù, 100 l.
Eu. Thomas-Lacroix, 100 l. — Eu. Herry Herri, Ligny-en-Barrois, 150 l.
Chaloni Tanguy, Begnén, 200 l. — Chaloni Cadoux, Keranna, 300 l. — Bé-
leg Le Roy, Bréh, 100 l. — Eu. R. Le Bayon, an Intel, 100 l.

Trugéré dehé ha d'ollon madobéourion ar er golo (spouélinn R. Perrin).

éh an hoach de seùel en éor.

De zizoar ag er porh, de seùel men goulieu
(Guillom, Livr el labouré, II)

Fillor en Diaol

Ur hoédour en doé ur vandennad bugalé. Ha setu ganet ur hroédour
ohpenn dehan. É verh gohan e laké de voud mamm-baeron, med ne houlé
de bé léh moned de glah un tad-paeron. Oe't é voéz ha laret dehon :

— Kerbet ar en hent-praz, hag er hetan dén e gaveset, hennéh, sur,
e vo tad-paeron ged me factr bihan.

Chetu arriù er hoédour ged en hent-praz, ha kentih é wél é toned
un dén youank n'amaùé ket.

— Deñeh mad deoh, Eutra, e laras en dianvezour.

— Ha deoh, dén youank, émé er hoédour.

— Chifet oh un tammig, doh ma wélan ? Mar gellan gobér un dra
bennag avelah...

— Mar karet. Ur vandennad bugalé em es, sellel, ha chetu hoach arriù
aran arall. Ne houian ket 'men moned de glask un tad-paeron dehon.

— Mar karet me hemér, me zo mé koutant erolh... Mes, kerkléuz é
dein lared deoh abenn : ag en iùern é tan mé, ha ne hellan ket takaad
an amù kristien d'ho mab. Filisdo e hre'n anehon.

— Groeit ho sonj.

— Ur gir hoach kent kuitaad. Adal breman ne vanko nétra deoh én ho
u. Med, p'en devo me fillor hwéh vlé, ma ne servij ket ur roué, é tein
d'er hlah. Hwéh vlé e lacakan genoh ; hoar ho pes de gaouid ur plas dehon.

Ha oe't en dén youank ged é hent.

...

Adal en désé ne vankas nétra é ti er hoédour : boud, dillad, argand
e gouhé geton a beb tu.

Pe oé Filisdo én é bemp plé, é dad em lakas de sonjal. Mall e oé
klaskein ur plas dehon é ti ur roué. Med, kaer en doé er hoédour goulenn
a glé, hag a zéheu, hant ne houlé penn erbed d'ur roué koutant de gaouid
ur hroédour én é di.

Necah, un dé bennag, é kleùas lared éh oé roué er Pers é klask
arlerh ur hrann-baotr d'er servij. Skriùet e oé bet dehon dohtu, ha deit
en doéré de voned abenn, Filisdo e geméras en hent d'er Pers. Hir e oé.
Tostaad e hre é hwéh vlé. Mall bras, ohpenn mall e oé dehon arriù. Eh
oé é lakaad en devéhan paz ar drezeu er paléz pe saùas, én un taol,
ur goahad anél spontuz hag er gwintas gozic ér méz. Achüü e oé é
hwéh vlé.

...

Roué er Pers n'en doé ket hantér anehon. Gourhemennin e bras
de Filisdo lared «Tad» dehon. Filisdo, a durall, e oé ur paotr diù.

Un dé, ean e laras d'er roué :

— « Tad », boud es ur péh a avalenn én ho liorh. Forjein e hra avaleu peb plé, med biskoah n'em es tanoeit anehé; rah é vent kollet kent ma vent est.

— Ya, me faotr, gloù é en avaleu é nonneh, ha biskoah n'em es gelllet o cherrein. Laeret e vé un nebed anehé bamnoz.

— Ne vé ket hani doh o goarn 'ta ?

— Bo, med bepred é kouéh er housked arnehé.

— Me yei mé d'o goarn.

— O pas hwi alkent ! Ne garehen ket ho lezel dihouk tro en noz.

— Med bo...

Pouzein a hras kement ar er roué ma kousantas. Kaset en doé neoah soudarded de zerhel mad dehon én ur lared dehé : « Ne barret ket dohtan a gousked. »

Er soudarded e gouéhas er housked arnehé rah. Filiso e chomas dihan. De greiznoz é wélas, édan en avalenn, ur pikol mén é voullal, é seüel. A zan er mén é tas ur vréh ér méz, ha goudé korv un dén abéh. Filiso e skotas ged é gléan.

— O mem bréh ! e huchas en arall ken kriù ma horellas en ti geton. Ivéret e oé é vréh dehon. Hag ean abenn én toull én ur cherrein er mén arnehon.

— Breman é houian de bé léh éh a en avaleu. Gortam en dé de zoned ha me gomza d'em « zad ».

Pe oé saüet goleu-dé, Filiso e laras d'er roué :

— « Tad », me houi mé 'men éh a en avaleu. Boud es édan en avalenn ur pikol mén, hag édan er mén-sé un toull don ha ledan. Avazé é ta er laer. Ivéret em es é vréh dehon.

Lamet e oé bet er mén ha dizoleit en toull. Er roué e laras :

— En hani e ziskenno én toull-sé de wéled petra e zo abarh, henneh a doucho ur somm vad a argant genein, m'er lar sur.

Staget e oé bet diù bamér doh ur gordenn hir, unan eid en dén e ziskennehé, en arall eid en treu de gas d'er lein. Ur gordenn arall e oé bet lakeit ur hlohig bihan dohti de sonein aveid lared pegoulz chachein ar er gordenn getan ha tennin er panériu d'er lué.

— Me ziskenno mé.

— Pas hwi atañ, e respondas er roué.

Boud e oé azé ur holonel, ur hapitén hag ur serjant. O zri é houlenent diskenn. Er holonel, é ma jaoj, e zskennas ketan. Pell kent arriù ged en dan é sonas er hlohig, hag éh oé bet tennet ér méz.

— Gwélet e hwes un dra bennag ? e houlenas er réral geton.

— Kaer em boé diskenn, atañ é vrasé en toull.

— Eh an mé, e laras er hapitén.

Hag é ziskennas donoh eid er holonel, med ne yas ket tré. Er serjant e ziskennas d'é dro, ha ne yas ket tré naked.

— Ama, éh an mé, e laras Filiso. Ne oé ket mui é « dad » azé.

— Debat e hrei er roué genoh, émé er réral dehon.

— Ta, ta...

— Diskennet é bet Filiso, tré betag en dan. Arriù oé ged én iüern. Er hetan e wélas e oé é dad-paeron e oé.

— Hwi é, me faotr ?

— Ya, mé é. Med petra e zo arriù ged ho préh ?

— Nen dé ket hwi é alkent en des groeit en dra-man dein ?

— Perag ne lareh ket éh oé hwi e oé ?

— N'hellen ket.

— Med petra e zo de wéled aman ?

— Groeit en dro mar karet. Neoah dicoallet a voned ér gambr-sé... Fh an mé de cherrein inéneü !

Filiso e frammas én éeundér ér gambr diüennet. Ur goantenn a verh e gavas énni.

— Deüeh mad deoh, plahig. Più oh hwi ?

— Merh er roué a Bers, dalhet aman ged mamm en diaol.

— Deit genein...

Ha ean hé haset én tu-rall ag en nor hag hé lakeit ér banér ihuellen. Goudé é tistroas de gavouid en iüern... Arriù mamm en diaol én araj :

— Er marù ! Er marù aveiton ! e huché hi a bouiz hé fenn.

Degouéhet en diaol dohtu :

— Trué, trué doh me fillor ! émé ean.

— Pen dé gwir éma ho fillor é, m'er laosk en taol-man, e laras mamm en diaol. Med goah arzé aveiton mar da én eil kambr !

Pe oé oeit en diaol hag é vamm kuit, Filiso e zigoras en eil kambr. Ur plah ken koant é en hani getan e oé abarh.

— Più oh hwi ? émé ean dehi.

— Merh er roué a Bers, dalhet aman ged mamm en diaol.

— Deit genein.

Ha ean hé haset geton hag hé lakeit ér banér étal hé hoér. El ma ye éndro én iüern, arriù hoah mamm en diaol.

— En taol-man éh oh marù ! émé hi.

Eh oé er goutell a réz ged é houq pe oé bet kleüet en diaol é huchal :

— Trué, trué doh me fillor !

— Mad ! e laras hi, pen dé gwir é ma ho fillor é, m'er laosk hoah un taol. Mes, er wéh devéhan é. Mar da én derved kambr, goa aveiton, ne vo ket mui a drué.

Moned e hras Filiso abarh ur sort. Ur verh e oé anni ken koant é en diù arall.

— Più oh hwi ? e houlenas ean.

— Merh er roué a Bers, dalhet aman ged mamm en diaol.

— Deit genein.

Ha chetu hi ér banér ged hé diù hoér. Filiso e fias hoah moned endro d'en iüern d'hoér un dra. E dad-paeron er havas ar devalenneu er vro.

— Me héh fillor, achapel. Éma er vamm é toned. Kaméret me jao, ha krapet tonnapl, fonnopl. Mar gelllet arriù én tu-rall ag en nor é kourz eroalh éh oh sovet. A vihannoh n'hellan nétra aveidoh.

(De genderhel)

Dastunet ged Fransés KERLU.

Er Hemenér

Le conte que nous présentons ici vient en conclusion aux deux articles déjà parus sur l'orthographe universitaire. Nous avons essayé d'y rassembler les principales modifications préconisées par la Réforme. Nous avons pensé aussi qu'une comparaison avec l'ancien vannetais et surtout avec le K.L.T.

1. — LE VANNETAIS UNIVERSITAIRE

Un dé, ur hemener e drohas é yun én ur zébrein prun érauk kreisté. Med en diaol e oé arnehon kentèh : « Setu mé, kemenér. Deit on d'ha cherr. Allo, ém sah, ha dam d'en iuern ! »

Eh cé é tremén ged en hent-praz pe wélas ur plah youank é tansal : « Sell'ta, émé éan. Honhont en des (hé des) hoant eùé de vond d'en iuern ! »

Hag en diaol de lezel ar en hent é sah hag er hemener... Ur jiboésour e arriuas hag e zilasas er sah. En em dennein e hras er hemener de guhet gwellan ma hellas... Er jiboésour e lakas é gi, ur pikol ki braz, én é leh. Ha éan kuit eùé.

Neoch é tigouéhas on diaolig én iuern. « Ur hemener hoah ! », émé éan de Lusifer. Med a-veh ma oé digoret er sah, er hi e saillas ar gement hani e oé. Euruz e oé bet en diaol de gavouid o diwaskell ha de helled nejal ar drestér en iuern !

2. — LE VANNETAIS ANCIEN

Un dé, ur hemener e drohas é iun én ur zébrein prun érauk kreisté. Mes en diaol e oé arnehou kentèh : « Chetu mé, kemenér. Deit on d'ha cherr. Allo, ém sah, ha damb d'en iuern ! »

E oé é tremén get en hent-praz pe huélas ur plah youank é tansal : « Sell'ta, émé éan. Honhont en des (hé des) hoant eùé de vond d'en iuern ! »

Hag en diaol de lezel ar en hent é sah hag er hemener... Ur jiboésour e arriuas hag e zilasas er sah. Um dennein e hras er hemener de guhet gwellan ma hellas... Er jiboésour e lakas é gi, ur pikol ki bras, én é leh. Ha éan kuit eùé.

Neoch é tigouéhas un diaulik én iuern. « Ur hemener hoah ! » émé éan de Lusifer. Més a-veh ma oé digoret er sah, er hi e saillas ar gement hani e oé. Euruz e oé bet en diaol de gavouit ou diwaskell ha de helled nejal ar drestér en iuern !

En terminant, rappelons qu'une même préoccupation a inspiré les modifications universitaires : rapprocher la langue écrite de la langue parlée dans sa variante la plus répandue. Qu'il s'agisse des consonnes finales, de la 1^{re} personne du pluriel (on = notre... dam...), de la suppression quasi-totale du « c'h » (85%) ou de l'adoption de formes comme ivern, on (=oun), gelled (à côté de gelloud)... les réformateurs K.L.T. ont cherché à représenter plus fidèlement la prononciation la plus commune de leurs dialectes.

Hag En Diaol

pouvait être intéressante : le lecteur serait ainsi à même de juger sur des textes dans quelle mesure la Réforme a « normalisé » l'écriture et rapproché les dialectes. A cette intention, nous avons placé, à la suite du Vannetais universitaire, le Vannetais de Guillevic et Le Goff et les deux écritures K.L.T.

3. — LE K.L.T. UNIVERSITAIRE (d'après « Deskom Brezoneg », p. 157)

Eun deiz, eur hemener a drohas e yun en eur zebri prun araog kreisteiz. Med en diaoul a oa warnañ raktal : « Setu me, kemener. Deut on d'az kerhad. Allo, ém zah ha deom d'an ivern ! »

Edo o tremen gand an hent braz pa welas eur plah yacuank o tansal : « Sell'ta, emezan. Honhont he-deus c'hoant ivez da vond d'an ivern ! »

Hag an diaoul lezel war an hent e zah hag ar hemener. Eur chaseour a erruas hag a zilasas ar zah. En em denna a reas ar hemener da guzad gwella ma hellas... Ar chaseour a lakeas e gi, ur pikol ki braz, en e leh. Ha kuit ivez.

Koulskoude e tigouezas on diaoulig en ivern. « Eur hemener hoaz ! » emezan da Lusifer. Med a-veh ma oa digoret ar zah, ar hi a saillas war gement hini en em gave. Euruz e oa bet an diaoulou da gaoud o diwaskell ha da helled nijal war dreustou an ivern !

4. — LE K.L.T. ANCIEN (d'après « Yez hon Tadou », p. 132)

Eun deiz, eur c'hemener a drouchas e yun en eur zebri prun araog kreisteiz. Med an diaoul a oa warnañ raktal : « Setu me, kemener. Deut on d'az ker'hat. Allo, ém zac'h, ha deomp d'an iern ! »

Edo o tremen gand an hent bras pa welas eur plach yacuank o tansal : « Sell'ta, emezan. Houn hont he-deus c'hoant ivez da vont d'an iern ! »

Hag an diaoul lezel war an hent e sac'h hag ar c'hemener. Eur chaseour a erruas hag a zilasas ar sac'h. En em denna a reas ar c'hemener da guzad gwella ma c'hellas... Ar chaseour a lakeas e gi, eur pikol ki bras, en e lec'h. Ha kuit ivez.

Koulskoude e tigouezas hon diaulik en iern : « Eur c'hemener c'hoaz ! » emezan da Lusifer. Med a-veh ma oa digoret ar sac'h, ar c'hi a saillas war gement hini en em gave. Euruz e oa bet an diaoulou da gaout o diwaskell ha da c'hellout nijal war dreustou an iern !

Même intention guidait les Vannetais quand ils ont donné, eux-mêmes, la préférence à « gwéled, youank (deux semi-consonnes), iern, setu... » Du même coup les écritures se sont trouvées sensiblement rapprochées. Mais des divergences subsistent encore, phonétiques, morphologiques (warnañ, edo...), ou même lexicologiques, que seul le temps, sans doute, arrivera à résorber...

Jh. MAHUAS.

Souvenirs Bretons à Rome

(SUITE)

V. — LE PETIT PALAIS DE LA FARNESINE

(en italien : Palazzetto della Farnesina) Corso Vittorio Emanuele, 168.
Entrée dans la via dei Baullari.

La construction de ce ravissant petit palais fut commencée en 1523 par un prélat breton, Thomas LE ROY (ou REGIS), qui ne put d'ailleurs en voir l'achèvement, car il mourut l'année suivante. Ce personnage qui devait devenir si illustre naquit dans l'humble village de Tréhel en Messac, au diocèse de Rennes. Ses parents étaient de modestes cultivateurs. Devenu prêtre et docteur en droit, il se fit remarquer par ses brillantes qualités intellectuelles et Anne de Bretagne lui donna toute sa confiance. Il vint à Rome en 1495, et comme beaucoup d'autres, « il y fit carrière ». Tout en cumulant de nombreux bénéfices en Bretagne, il occupa, à la cour pontificale, des charges très importantes : solliciteur de bulles, abrégiateur du parc majeur, c'est-à-dire chargé de résumer les suppliques adressées à la Cour Romaine, scribe des Archives Pontificales, Secrétaire du Sacré Collège, Clerc de la Chambre Apostolique... Il fut même nommé évêque de Dol par Adrien VI, mais le roi de France, François Ier, qui l'avait pourtant anobli pour des services rendus à la France, refusa ce choix. Le Pape, pour le consoler peut-être, lui avait promis le chapeau de Cardinal, mais notre Régis mourut le 21 octobre 1524, avant d'avoir reçu la pourpre romaine. Il fut inhumé à Rome, dans l'église de la Trinité-des-Monts; son cœur, renfermé dans une cassette de fer ou de plomb, fut placé dans la chapelle Saint-Thomas, qu'il avait érigée dans l'église collégiale de N.D. de Nantes.

Le Palais de la Farnésine, que Thomas Le Roy fit construire pour lui, était d'une élégance remarquable : on l'attribue à l'architecte Sangallo. Il a été restauré par l'architecte Henri Gui, de 1898 à 1904, mais il a gardé sa ligne générale et il conserve partout l'unique motif de décoration de l'ancien palais, choisi par le prélat breton : en effet, sur tout le pourtour, les corniches et les frises sont ciselées indéfiniment, mais non sans grâce, d'une fleur de lys encadrée de deux hermines de Bretagne. On retrouve les mêmes emblèmes sur les globes de pierre blanche qui ornent la marge de l'escalier d'honneur.

A l'entrée de la cour intérieure, sur le mur de gauche, on a fixé deux plaques de marbre du palais primitif, rappelant le souvenir du prélat constructeur. On y lit l'inscription suivante :

TOMAS REGIS BRITO DEMECZACO REDONEN DIOC CAMERE
APLICE CLERICUS ABBRETOR DE MAIORI ETSRIPTOR APLIC ME
FIERI FECIT MDXXIII,

qu'on pourrait reconstituer ainsi :

TOMAS REGIS BRITTO DE MECZACO REDONENSIS DIOECESIS
CAMERAE APOSTOLICAE CLERICUS ABBREVIATOR DE PARCU

MAIORI ET SCRIPTOR APOSTOLICUS ME FIERI FECIT MDXXIII (1).

Il ne faut pas confondre ce « petit » palais de la Farnésine avec le grand palais de la Farnésine ou Villa Farnesina, près du Tibre, décorée par Raphaël. La « Petite Farnésine » qui nous intéresse est actuellement le siège du musée BARACCO, contenant plus de 300 pièces de sculpture antique, remarquables par leur variété et leur antiquité.

V. — PORTRAIT DE SAINT YVES DANS LA BASILIQUE SS. COSME ET DAMIEN

(Basilica dei Santi Cosma e Damiano, via dei Fori Imperiali).

Cette basilique est réputée surtout par sa mosaïque splendide du VI^e siècle qui recouvre tout le fond de l'abside. Le Christ-Juge se tient dans sa gloire, entouré des Saints Pierre et Paul, Saints Cosme et Damien, Saint Théodore et le Pape Félix IV. Au-dessous, une série de douze agneaux représentant les douze apôtres. A vrai dire, l'œil est tellement ravi par cet ensemble byzantin si majestueux qu'il ne cherche pas autre chose.

Et pourtant, au-dessous des agneaux, dans l'espace qui sépare la magnifique mosaïque des stalles du chœur, court une fresque avec une galerie de portraits représentant, dans des médaillons, toute une série de Saints et de Bienheureux du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise — ce sont en effet les Religieux du Tiers-Ordre Régulier franciscain qui assurent depuis longtemps le service de la basilique —. Presque au centre, derrière le maître-autel, on aperçoit « S. IVO », Saint Yves de Tréguier, peinture très médiocre du XVII^e siècle (le chœur date de 1635), sans aucune originalité, représentant seulement le visage très sévère de notre saint breton, pourtant si doux et si bon !

Le biographe de Saint Yves nous dit en effet que son héros « portait des sandales comme les religieux de Saint François dont il avait embrassé le Tiers-Ordre par dévotion ».

VII. — CHAPELLE SAINT-YVES DE LA SAPIENCE

(en italien : Capella Sant'Ivo della Sapienza)
Corso del Rinascimento, 40.

Le Palais de la Sapience, jusqu'en 1935, fut le siège de l'Université de Rome; il contient actuellement les Archives de l'Etat. Sa fondation date de 1303, mais il n'eut sa chapelle propre qu'en 1514; celle-ci fut dédiée à Saint Léon, pape Grégoire XIII (1572-1585) la fit détruire, et ce n'est qu'en 1642, à la demande du Collège des Avocats consistoriaux, qu'on décida de confier au fantasiste Borromini la reconstruction de cette chapelle qui fut terminée en 1660. Le maître-autel fut dédié à Saint Alexandre, martyr, mais, dès ce moment, le Collège des Avocats Consistoriaux y célébra avec solennité la fête de son Patron, Saint Yves de Tréguier. Il y fit placer un grand tableau dû au pinceau de Borghesi di Città di Castello, représentant Saint Yves penché avec commisération vers les

(1) Thomas Le Roy, Breton de Messac, au diocèse de Rennes, clerc de la Chambre Apostolique, abrégiateur du Parc Majeur, et scribeur Apostolique, m'a fait faire en 1523.

pauvres et les malheureux. Aussi ce sanctuaire prit le nom de Chapelle Saint-Yves, et c'est encore ainsi qu'on l'appelle de nos jours. On peut y voir le tableau de l'Avocat des Pauvres. On y célèbre la Messe les dimanches et jours de fête, à l'intention des « Laurati cattolici Romani » qui aiment à s'y grouper pour se mettre sous la protection du grand saint et savant breton.

VIII. — TABLEAU DE SAINT WINNOC

à l'église Saint-Julien-des-Belges : *San Giuliano dei Belgi*
Via del Sudario, près de l'Eglise S. Andrea della Valle.

Dans le couloir qui conduit de la sacristie à l'église S. Julien-des-Belges, on trouve un tableau représentant Saint Winnoc ou Saint Gwennoc, qui est un authentique saint breton d'Armorique. Il était fils du saint roi Judaël, orné dès son enfance de toutes les vertus. Il échoua, avec trois compagnons, Quadonoc, Ingénoc et Madoc, vers 862, au monastère de Sih'u (diocèse actuel d'Arras), fondé et dirigé par Saint Bertin. Par la suite, Winnoc, sur l'ordre de son Supérieur, dut fonder le monastère de Wormhoudt (Nord) dont il devint l'Abbé. Il y mourut saintement en 717.

Le tableau de Rome représente un miracle très célèbre de la vie de Saint Winnoc. Celui-ci, même à un âge très avancé, restait fidèle à toutes les observances monastiques, y compris le travail manuel, pourtant pénible à ses vieux muscles. Il gardait, en particulier, la charge du moulin, dont il devait faire tourner la meule de ses propres mains. Les religieux étaient étonnés de la force de ce vieillard, si bien qu'un jour, un moine, poussé par la curiosité, alla regarder secrètement ce qui se passait au moulin durant le travail du Père Abbé. Il eut la stupéfaction de voir le saint homme en extase, à genoux, les mains jointes, les yeux tendus vers le ciel, tandis que la meule tournait d'elle-même, mue par la main invisible d'un ange. La joie du moine fut d'ailleurs de courte durée, car le curieux fut frappé de cécité et il ne recouvra la vue que par l'intercession de son saint Abbé qui lui pardonna sa curiosité téméraire.

La première partie de ce miracle est fort bien représentée dans notre tableau. On peut voir, aux genoux de Saint Winnoc en extase, un sceptre, une couronne et la crosse abbatiale.

Ce tableau du XVIIe siècle fut offert peut-être par le peintre-verrier Winnoc de la Vaël (1615-1683), originaire de Bergues (où l'on conserve les restes de Saint Winnoc), et dont la pierre tombale se voit encore à l'intérieur de l'église S. Julien-des-Belges, devant le maître-autel.

IX. — PIERRE TOMBALE COMMEMORATIVE DU COMTE DE LA FERRONAYS

dans l'église Sant'Andrea delle Fratte, près de la Piazza San Silvestro

Il faut aller dans le chœur de cette église, puis en sortir par la porte de droite qui conduit à une petite salle où rayonne un grand tableau de la Vierge dite de la « Médaille Miraculeuse », entouré de nombreux ex-votos. En face de soi, on peut voir un buste du P. Alphonse Ratisbonne, et au-dessus, fixée au mur, une plaque de marbre portant l'inscription suivante :

HEIC EST POSITUS PETRUS M. AUGUSTUS DE LA FERRONAYS
COMES NATUS MACLOVIOPOLIS ARMORICORUM PRID. NON. DE-
CEMB. MDCCCLXXVI ROMAE VITA EST DEFUNCTUS XIII K. FEBR. AN.
CHR. MDCCCLXXXII QUARTO POST DIE INLATUS HUC EST QUA
DIE HEIC IBIDEM ALPHONSUS RATISBONNE SECTAE IUDAICAE
ERRORIBUS COGNITIS IESUM CHRISTUM EST PROFESSUS ET TE
MORTALEN ESSE MEMORARE. (1)

Le comte Pierre-Louis-Auguste de La Ferronnays est né en réalité en 1777. Très fidèle aux idées royalistes, il dut émigrer avec sa famille lors de la Révolution. Rentré en France lors de la première Restauration, il occupa des charges politiques très importantes et devint un diplomate de premier plan. Son dernier poste fut celui d'ambassadeur à Rome. Il avait déjà pris sa retraite quand il accompagna, en janvier 1842, à Sant'Andrea delle Fratte, Alphonse Ratisbonne, pour la conversion duquel il avait offert, dit-on, le sacrifice de sa vie. On sait la conversion soudaine et totale du jeune juif, devant l'autel de la Médaille Miraculeuse. Or, le jour même s'éteignait pieusement le Comte de La Ferronnays, et le néo-converti, parlant de son ami défunt, s'écriait : « Je dois beaucoup, beaucoup à ce cher disparu. »

Le Comte de La Ferronnays fut inhumé au pied même de la « Madonna del Miracolo ». Le procès-verbal de la cérémonie porte la mention : « Pour être transféré ultérieurement en France ». De fait, un témoin oculaire se rappelle que ce transfert a eu lieu vers 1900, mais on ne peut savoir pour quelle destination. La pierre tombale fut conservée cependant au même endroit, comme souvenir. En 1949, pour procéder à la restauration du pavement de la chapelle, on dut enlever cette pierre qui fut brisée en plusieurs morceaux. En juillet 1953, on grava une nouvelle plaque de marbre, et on la plaça à l'endroit où on peut la voir encore actuellement.

X. — MONUMENT COMMEMORATIF DES ZOUAVES PONTIFICAUX au cimetière de Rome. Campo verano, Pincetto Vecchio, Riquadri 15-16-17

Dans cet immense cimetière romain, on peut découvrir, à gauche, sur la hauteur, dans la partie appelée Pincetto Vecchio, un grand monument élevé par Pie IX à la mémoire de ses fidèles zouaves pontificaux tués par les Garibaldiens en 1867.

Au sommet du monument, un groupe de marbre : Saint Pierre debout remet l'épée à un soldat à genoux devant lui. Au-dessous, sur la face antérieure, une plaque de marbre porte la dédicace suivante :

FORTISSIMIS MILITIBUS QUI ANNO MDCCCLXVII ADVERSUS CO-
PIAS PARRICIDARUM PLURIBUS PROELIIS PRO RELIGIONE ATQUE
URBIS INCOLUMITATE DIMICANTES IN IPSA VICTORIA VITAM CUM

(1) Ici a été déposé le Comte Pierre-Auguste de La Ferronnays, né à Saint-Malo en Armorique le 4 décembre 1776, décédé à Rome le 20 janvier 1842. Il y a été enseveli 4 jours après le jour où ici même Alphonse Ratisbonne, ayant abjuré les erreurs du judaïsme, affirma sa foi en Jésus-Christ. Souviens-toi que toi aussi tu es mortel.

SANGUINE PROFUDERUNT PIUS IX PONTIFEX MAXIMUS MONUMENTUM FIERI JUSSIT. (1)

Tout autour du monument de forme octogonale, les noms des héros et le lieu de leur mort sont inscrits en lettres de bronze sur le marbre et l'on peut en découvrir plusieurs d'origine bretonne quasi certaine :

- 1) ad Montem Britium (Monte Libretti) : Urbain DE QUELEN
- 2) Nerulae (Nerola) : Joseph TREMEUR, Henri MAEL
- 3) Romae : Aristide CADENNEC, Antoine HUGUEN
- 4) ad Nomentum (Mentana) : Mathurin GUILLERMIC, Pierre TABARDEL, Louis MENETRE.

Ces combats se déroulèrent en Octobre et Novembre 1867. Les Zouaves Pontificaux, de l'aveu même des Garibaldiens, se montrèrent terribles et féroces dans la bataille, souvent à la baïonnette, mais généreux pour leurs vaincus, « sachant allier à une bravoure extraordinaire une bonté et une miséricorde toute chrétienne ».

De vaillants soldats bretons, tels qu'ils furent et demeurent toujours !

XI. — DEUX FRESQUES BRETONNES

dans l'église St Joachim. San Gioacchino, Piazza dei Quiriti.

L'église Saint-Joachim fut offerte en hommage à Léon XIII (Joachim, Comte Pecci) par les catholiques du monde entier à la suite de son jubilé épiscopal (1898) pour être le Centre International de l'Adoration Réparatrice au Cœur Eucharistique de Jésus. Chaque nation catholique y a édifié sa chapelle propre, et celle du Canada est placée sous le vocable de Sainte Anne de Beaupré. Or, sur le mur de droite, une fresque représente l'origine du grand pèlerinage canadien : un groupe de marins bretons se rendant au Canada en 1658, furent surpris en mer par une horrible tempête. Mais ils se confièrent à la bonne Grand'Mère Intron Santéz Anna qui les sauva. Les marins bretons avaient fait vœu d'ériger un sanctuaire à leur Protectrice sur la terre canadienne; ils tinrent leur promesse, et ce fut l'origine du pèlerinage de Beaupré qui devait devenir si important et si célèbre. La fresque, signée du peintre français G.J. Noël (1904), représente les marins bretons en prière dans la tempête, tandis qu'au-dessus d'eux, se dessine la blanche apparition de Sainte Anne. La légende est en français : Marins bretons se rendant au Canada, sauvés miraculeusement par Sainte Anne. XVIII^e siècle. »

Au-dessus de cette peinture, une fresque semi-circulaire représente le sanctuaire de Beaupré, et, du côté opposé, sur le mur de gauche, une fresque semblable représente notre basilique de Sainte-Anne-d'Auray, telle qu'on la voit encore de nos jours.

(1) Aux soldats pleins de bravoure qui en 1867 guerroyant contre des troupes traitres à leur patrie, en de nombreux combats, pour leur foi et la préservation de la ville éternelle, dans leur victoire, en répandant leur sang, perdirent leur vie, Pie IX Souverain Pontife ordonna d'élever ce monument.

Ainsi donc, en ce sanctuaire international de la capitale de la chrétienté, la Providence a veillé à ce que le souvenir de la très fidèle Bretagne ne soit pas totalement omis parmi les nations catholiques.

XII. — INSCRIPTION BRETONNE DANS LA PRISON MAMERTINE

carcere Mamertino, via della Consolazione, près de l'Arc de Septime-Sévère.

En entrant dans la prison Mamertine, immédiatement à droite, on aperçoit, fixée sur la paroi rocheuse très sombre, une petite plaque de marbre blanc, portant en caractères dorés l'inscription suivante en langue bretonne :

E KOUN XXvet KANTVET HA BLOAZ MARO VERKINGETORIX BREIZ LEAL ERLANNIG HA PANHALEUG, KISTREBEAC'H BRO-WENED. (1)

Cette inscription reste une énigme pour la plupart des visiteurs, sans doute parce qu'ils ignorent cette langue, et même parfois quand ils la comprennent. Ils ignorent peut-être que le jeune chef arverne reste à la fois un illustre Gaulois et un grand Celte. Au titre de César lui-même, son adversaire acharné, il excellait plus que quiconque dans la vieille langue gauloise et celte, notre langue armoricaine primitive. D'autre part, en ce jour de victoire à Gergovie, Vercingétorix vengea en quelque sorte l'honneur de nos aïeux bretons, les Vénètes, vaincus sur mer et sauvagement exterminés par César.

Mais Vercingétorix fut vaincu par César à Alésia. Il fut amené par lui en captivité à Rome, enfermé (on pourrait dire emmuré) dans la terrible prison Mamertine durant six ans. Il fut exécuté vers l'an 49 avant Jésus-Christ.

On comprend maintenant la beauté et la noblesse de ce geste qui a voulu laisser au grand Celte Vercingétorix, écrit dans sa propre langue, le témoignage du souvenir très fidèle de l'Armorique, même après 2000 ans d'histoire.

Cette plaque fut apposée le 25 avril 1954, à l'occasion d'un pèlerinage vannetais à Rome. Les Petits Chanteurs de Saint-Vincent-Ferrier et la kevrenn des Meuniers de la Tour de Vannes y chanterent avec entrain le « Bro Goz va Zadou ».

C'est la seule inscription officielle en langue bretonne que nous ayons découverte dans les monuments de la Ville Eternelle : mieux vaut tard que jamais !

• • •

Avant de conclure cet article sur les « Souvenirs Bretons à Rome », c'est pour nous un devoir d'affection filiale et de pieuse gratitude que d'évoquer le souvenir de Notre Saint-Père le Pape Pie XII, évêque de Rome. A plusieurs reprises, il a témoigné de son attachement à la Bretagne. Tout récemment encore, lors d'une audience dans la Basilique Saint-Pierre, il laissa arrêter la sedia gestatoria devant un groupe de bardes bretons en

(1) En mémoire du XX^e centenaire de l'anniversaire de la mort de Vercingétorix, la Bretagne fidèle, Erlannig et Panhaleug de Questembert, au pays de Vannes. (Ce sont les noms du donateur et du graveur.)

costume, pour leur dire avec bonté : « Oh ! Votre chère Bretagne, je l'aime tant. Je vous bénis et je bénis la Bretagne ! »

Notre pays tout entier lui reste profondément reconnaissant du Radiomessage qu'il voulut adresser spécialement, le 26 juillet 1954, à ses « chers Fils et Filles de Bretagne » groupés à Sainte-Anne-d'Auray pour la consécration de leur pays au Cœur Immaculé de Marie. Et la Bretagne n'oubliera jamais le geste si délicat du Saint-Père (la première fois sans doute dans l'histoire) qui voulut, en terminant son discours, adresser à ses fils bretons, quelques mots paternels en leur propre langue celtique :

Revo mélet Santéz Anna, patroméz vad er Vretoned !

Revo mélet kalon glan Mari !

Loué soit le Cœur Immaculé de Marie ! Louée soit Sainte Anne, la bonne Patronne des Bretons !

Nous voici au terme de ce modeste article sur les « Souvenirs Bretons à Rome ». Certes, il y a encore des Bretons vivant à Rome, et en grand nombre. Ils ignorent, pour la plupart, ces souvenirs de leur petite patrie, tout comme ils s'ignorent entre eux. Serait-il permis d'exprimer un souhait ? C'est que, comme partout ailleurs, comme à Paris, dans tous les coins de France, en Afrique, en Amérique ou en Indochine, les Bretons de Rome, restant fiers de leurs traditions antiques, sachent se grouper davantage, et, à certains jours, se réunir très fraternellement, pour évoquer les souvenirs de BRO GOZ ON TADOU, car, même en la Ville Eternelle,

*Ar Vreton divroet, pell, pell braz diouz é Vro
'pad an dez, 'pad an noz, sonj bepred d'an distro !*

Rome, avril 1957

I. M. Jean NICOLAS
définitéur O.C.S.O.

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA LANGUE BRETONNE 1958

La FONDATION CULTURELLE BRETONNE décerne tous les ans, comme on le sait, un Prix Littéraire pour une œuvre écrite en breton armoricain et qui procède d'une inspiration originale, à l'exclusion de toutes traductions ou adaptations d'œuvres françaises ou étrangères.

Cette année, les œuvres présentées pour le Concours devront parvenir à la F.F.B. — B.P. 17 — BREST, pour le 1er juin 1958, dernier délai.

Le prix sera décerné indifféremment à une pièce de théâtre, une œuvre en vers, une nouvelle ou un ensemble de nouvelles, un roman, éventuellement à un essai. Les écrivains qui concourent pour le prix doivent accorder à la F.C.B. une option pour la publication de leur œuvre, soit en volume, soit dans « BRUD », revue littéraire d'Emgléo Breiz. La F.C.B. ne sera pas tenue de procéder à cette publication qu', en tout état de cause, interviendrait dans l'orthographe universitaire.

Le Grand Prix Littéraire de la langue bretonne, dont le montant est de cinquante mille francs (50.000) sera décerné au lauréat au cours de l'une des grandes Fêtes folkloriques de l'été prochain.

Braùité me fenhér

Diéz é dein lared de beh kourz ag er blé
É kavan me fenhér é kreiz é vrahité.
Kran é d'en neùé-hanù ged é wé avaleu
E wélér ér parkeu ged o bragerisèu.
Bleu gwenn-kann él en erh ged liù-roz biùnned,
Doh o haerdér heb par ne skuihan ket selléd.
Él ur pikol bokéd é seblant peb gwéenn :
Eid er gwénén ampert, danùé mél d'o ruchenn.

Braù er havan d'en hanù, amzér er bokedeu,
Hedet ged er Hrouéour, ken stank, ar er mézeu.
Er pradeu, ér parkeu, gr'enneu, lannegi,
Ha meur a Xéh zokén ar doenn plouz-to en E,
O Irondeu hweg e saù én ébr ag en amzér
Ha gelé, tuchantig, gozig é pennvéuér.
Bokedeu, glazadur, kan skintin en éned :
Joé e hrant d'er lagad ha d'skuh d'er spered.

Kaerroh é hoah marsé pe dosta er gouianù,
A pe seblant en douar éh a de chomel klanù.
Doh dél er gwé, tud vad, breman a pe sellér,
En o havér braùoh eid d'en neùé-amzér.
Melén int pé ru-poah ken e vehé laret
É ma kroget en tan ér pear horn ag er hoéd.
O doustér er mézeu d'er hourz-man ag er blé !
Pencoz n'em behé ket aveidoh karanté ?

Braù é hoah d'er gouianù marsé n'em hredet ket.
Mar karet turel mé en anzaù e hreet.
Kousket mad é en douar, e lar en dud a gér,
Hag er gran e gerd deusto d'er godil amzér !
Lugernus é en héol avèl de véhéuén,
Hag en erh, d'er mézeu, e hra ur vantell wenn.
Doué e strèu braùité, hed er blé, ar en douar,
Med ré liés, siouah ! éh om ni dall ha bouar.

BLEU BENAL.

Les Députés de la Sénéchaussée d'Hennebont aux Etats-Généraux

(Réponse à la question 27)

La question posée au sujet de Corentin Le Floch et de Delaville-Le-Roulx tous deux députés aux Etats Généraux de 1789, a provoqué, du moins en ce qui concerne le premier, de nombreuses réponses. C'est le signe de l'intérêt qu'elle a éveillé. Plutôt que de les reproduire in extenso, ce qui conduirait à de fastidieuses redites, nous avons préféré les regrouper, quitte, en cours de route, à rendre à chacun son dû (1). Nous avons cru bon d'ajouter une petite notice sur le troisième député d'Hennebont : Coroller du Moustoir.

* Nos correspondants ne manquent pas d'indiquer les sources auxquelles ils ont puisé. C'est d'une part la brochure de G. de SAINT-IVY (pseudonyme d'E. GILLES, instituteur à Lignol et ensuite publiciste à Pontivy : « Corentin Le Floch, député aux Etats-Généraux de 1789 » et d'autre part la réputation qu'en donna l'abbé Pierre NICOL : « Corentin Le Floch et les prêtres jureurs de Lignol » (Vannes, 1910). Ils auraient pu ajouter une autre brochure de J. ALLANIC : « La Vérité sur l'assassinat du maire de Lignol, Corentin Le Floch et la défense du vicaire général Videlo ». Ils mentionnent aussi de R. KERVILER, Recherches et notices sur les députés de Bretagne aux Etats Généraux de 1789 (Rennes, 1887, 89, 2 vol.) qui ont été publiées d'abord dans la Revue Historique de l'Ouest et plus tard résumées dans « Cent ans de Représentation bretonne : Les Etats Généraux et l'Assemblée Constituante — 1789-1791 » (Paris, s.d.)

I. — CORENTIN LE FLOCH

Corentin Le Floch n'était pas, comme le suppose la question, un cultivateur d'Hennebont mais de Lignol (canton de Guémené-sur-Scorff) où il est né, le 31 janvier 1754. M. Le Corre le dit petit propriétaire « édificier » au village de Kerven, mais tous les autres auteurs consultés le domiciliaient à Conquieserne qui est tout proche.

La famille devait jouir d'une certaine considération dans le pays puisque son frère, François Le Floch, fut élu premier maire de Lignol et ensuite député à la seconde Fédération de Pontivy où il tint même le rôle de secrétaire-adjoint.

Corentin avait reçu encore de plus grands honneurs : le 15 avril 1789, il avait été choisi pour représenter les paysans de la sénéchaussée d'Hennebont aux Etats-Généraux de 1789. Il partit pour Versailles, en compagnie de deux autres élus hennebontais : Delaville-Le-Roulx et Coroller du Moustoir et s'installa avec eux, 40 rue des Bourdonnais. Comme il portait son

(1) Nous signalerons par leurs initiales MM. Le Corre de La Baule (LC), Estig Perhindour de Vannes (E.P.), Bleiguen de Questembert (B.), Mollo d'Amale (H.M.)

costume « pourlette », il fut, note Delaville-Le-Roulx, « l'objet de la curiosité de tout le monde », moins cependant qu'un autre député-paysan, Michel Gérard, qui connut une sorte de célébrité. A la procession du 4 mai, ils furent salués par des applaudissements mais, bon gré mal gré, durent endosser l'uniforme du Tiers pour assister aux séances.

Il ne semble pas que notre député ait joué un rôle quelconque à l'Assemblée. Il subissait l'ascendant de Coroller (B.) avec qui il continua de cohabiter à Paris, d'abord rue et hôtel du Boulois, puis 8, quai de la Ferraille. Il intervint avec les autres députés pour obtenir du curé de Pontivy, Julien Guégan, qu'il acceptât son élection à l'évêché du Morbihan, mais ce fut en vain.

Quand la Constituante se sépara, Corentin Le Floch rentra à Lignol où il fut accueilli triomphalement. Les cloches sonnaient à toute volée, d'autant plus que le député avait été choisi comme parrain de la plus grande d'entre elles, bénite le 17 juin 1790. Il succéda à son frère à la tête de la municipalité et, bien qu'attaché aux idées nouvelles, ne semble pas avoir attiré spécialement sur lui l'attention.

Cependant, dans la nuit du 8 au 9 novembre 1794, il tombait, victime des ennemis du régime. Arraché de son lit, il fut froidement exécuté, sous les yeux apeurés de ses trois filles. Ce meurtre avait été précédé, dans la même nuit, de ceux de Jean-Thomas Allanïc, recteur constitutionnel de Lignol et de son vicaire, François Jollivet (1). Les assassins, une bande d'une cinquantaine d'hommes, portaient le costume de Guern, Melrand, Pluméliau (H.M.).

L'identité des meurtriers a donné matière à controverse. Saint-Ivy s'est fait le défenseur d'une tradition selon laquelle le principal responsable ne serait que Benjamin Videlo, recteur réfractaire de Bubry, plus tard vicaire-général de Vannes. MM. Allanïc et Nicol ont réfuté cette thèse et vengé la mémoire de Videlo. Pour M. l'abbé Nicol, le chef de la bande serait Louis Calan, surnommé Salomon ou Louis de Pluméliau. Ce chouan, particulièrement terrible, s'est rendu coupable de nombreux autres attentats à cette même époque, dans la même région, sur la personne des « patriotes » les plus en vue. Arrêté près de Plouay, le 30 janvier 1795, il fut exécuté, par ordre du représentant Brûé au cours de son transfert du Faouët à Vannes. (H.M.)

Corentin Le Floch avait épousé, le 23 janvier 1773, Marie Robic, qui mourut 13 ans plus tard, le 27 janvier 1786. Il en avait eu six enfants dont trois filles seulement survivaient au moment de son assassinat : c'étaient

(1) Jean-Thomas Allanïc, né à Bubry, le 22 juillet 1750, avait été ordonné prêtre en septembre 1774. Après avoir été curé (vicaire) de sa paroisse natale, il obtint au concours la paroisse de Lignol et en prit possession, le 13 août 1781. En mai 1790, il fut élu administrateur du district du Faouët.

François Jollivet était originaire de Larré. Il fit profession chez les Carmes déchaussés de Vannes en 1785. En 1791, sorti depuis peu de son couvent, il s'affilia au Club des Amis de la Constitution. Vicaire à Inzinzac, en résidence à Penquesten, il rejoignit, vers la fin de 1793, Allanïc à Lignol. Tous deux avaient prêté les serments.

Marie, Marie-Anne et Marguerite, âgées respectivement de 17, 15 et 13 ans. (H.M.)

Marguerite épousa Carreric, qui fut, lui aussi maire de Lignol. Leur fille Marguerite devait se marier à son cousin Pierre Le Floch, fils de François, le frère de Corentin. Des deux autres filles du député, l'une avait épousé N. Gravé à Lignol, tandis que l'autre se maria à Inguiniel. (B.)

Le souvenir du député Corentin Le Floch se conserve toujours à Lignol. Selon M. Le Corre, dont le bureau est orné de fuseaux provenant du lit du député, une famille Le Floch habite encore au village de Kerven et le prénom de Corentin y demeure en honneur. A l'époque de ses luttes électorales, M. Brard fit apposer sur la mairie de Lignol une plaque avec l'inscription : « A la mémoire de Corentin Le Floch, assassiné par des chouans fanatiques ». (E.P.)

II. — DELAVILLE-LE-ROULX

Joseph Delaville-Le-Roulx n'intéresse le Morbihan que par son double mandat de député, d'abord aux Etats de Bretagne, puis aux Etats-Généraux de 1789.

Il est né à Le Blanc (Indre), le 20 mars 1749, mais d'une famille de haute bourgeoisie nantaise qui donna à la ville de Nantes un maire en 1708. Il se lança dans les affaires et vécut plusieurs années aux Pays-Bas où il épousa à Amsterdam, le 24 mars 1771, Marie-Thérèse Lefebvre, originaire de Scheld au diocèse d'Anvers. Il vint ensuite s'établir à Lorient, auprès de la Compagnie des Indes.

Sa notoriété, ses compétences, ses relations (il connaissait Necker) lui valurent d'être désigné pour représenter les intérêts du négoce lorientais aux Etats-Généraux. L'expérience qu'il avait acquise dans sa lutte contre les privilèges, à la dernière session des Etats de Bretagne, lui permit de jouer un rôle important durant les premières semaines des Etats-Généraux. Il fut l'un des inspirateurs de la résistance passive du Tiers-Etat.

Dans la nuit du 4 août, alors que Le Chapelier, député de Rennes, se déclarait lié par ses engagements à l'égard de ses électeurs, Delaville-Le-Roulx prit la parole, au nom des 23 sénéchaussées sur 25, pour faire l'abandon des franchises et privilèges de la Bretagne.

Membre du Comité des Subsistances, il intervint à diverses reprises et publia des mémoires sur des questions industrielles et commerciales. Mais son zèle révolutionnaire semble s'être graduellement affaibli et il dut se défendre d'avoir reçu une lettre de Bouillé. Il entretenait avec ses commettants une correspondance suivie qui a été partiellement publiée d'abord par Kerviler (Revue Historique de l'Ouest, novembre 1886), puis par L. Chaumeil dans « Les journées de 89 » (Lorient, 1940).

Après la clôture de l'Assemblée, Delaville-Le-Roulx revint à Lorient mais se tint à l'écart de la politique. Ce n'est qu'en l'an V qu'on le retrouve parmi les membres de l'administration municipale. Le Consulat devait à nouveau le tirer de l'ombre pour en faire un des membres du premier Sénat. Il mourut à Paris, le 3 avril 1803, frappé d'une attaque d'apoplexie, en descendant les escaliers des Tuileries.

Delaville-Le-Roulx avait, en 1789, une famille nombreuse. Au cours de son mandat de député, sa femme mourut, le 13 mai 1790, en mettant au monde son neuvième enfant, une fille que la cité lorientaise adopta

et qui fut baptisée en grande solennité le 24 juin, sous les noms de Louise-Joséphine-Lorient Delaville-Le-Roulx. Cette petite devait mourir, quelques jours plus tard. A la fin du siècle dernier, un des arrière-petits-fils de Delaville-Le-Roulx, vivait en Indre-et-Loire.

III. — COROLLER DU MOUSTOIR

Le troisième député de la sénéchaussée d'Hennebont se nommait Coroller du Moustoir. En réalité ce titre n'avait rien de nobiliaire ; Le Moustoir est une simple ferme d'Arzano, rendue célèbre par Brizeux, et le blason que le député fit graver au bas de son portrait est usurpé.

Louis-Jacques-Hippolyte Coroller est né à Quimperle le 3 août 1742, d'une famille assez aisée pour lui procurer de solides études et lui acheter une charge de conseiller du roi et procureur des sièges d'Hennebont, Port-Louis et Lorient. A Hennebont, en 1783, il fit triompher, contre le recteur, Messire de Talhouët, le projet de transfert du cimetière au mont Bréart.

Peut-être ce succès contribua-t-il à sa popularité et le désigna aux suffrages des électeurs de la sénéchaussée d'Hennebont. L'auteur du pamphlet « La Gigantojacobinomachie » l'accuse d'avoir fait propagande à coup de balées de cidre et de « gwin-ardant ».

Dès le début, il appartient à l'aile marchante de l'Assemblée. Au matin du 5 août 1789, il adresse à ses commettants une lettre enthousiaste pour leur faire part des événements de la nuit : « C'est le plus beau jour de ma vie, c'est le plus heureux de la Nation ». Il prend part aux journées des 5 et 6 octobre. A l'Assemblée, il intervient dans les débats, réclame, le 20 octobre 1789, la comparution du Garde des Sceaux, le 22 janvier 1790, l'expulsion de l'abbé Maury. Le 14 janvier, il avait également demandé que les décrets de l'Assemblée fussent traduits en bas-breton. Au retour du roi après la fuite manquée de Varennes, Coroller monte dans ses appartements et lui fait la leçon : « N'avez-vous pas fait là une belle équipée ? Ce que c'est que d'être mal environné ! Vous êtes bon, vous êtes aimé ; mais voyez quelle affaire vous avez là ! »

La journée du Champ-de-Mars (17 juillet 1791) le classe définitivement du côté des révolutionnaires les plus avancés. Il figure avec Robespierre parmi les six députés restés aux Jacobins quand leurs collègues s'en allaient fonder le club des Feuillants.

Son mandat terminé, il fut nommé, en 1792, commissaire aux îles du Vent (Antilles) ; on ne sait combien de temps il y demeura. Mais en 1784, il présidait le club montagnard d'Hennebont et se mit en relation avec Carrier pour obtenir la recette des bateaux à soupape qu'il comptait utiliser pour des noyades à Lorient.

La chute de Robespierre lui épargna cette ignominie. Rallié aux thermidoriens, il lançait, le 16 thermidor, un appel à une souscription pour la construction d'une frégate à offrir à la patrie. Son zèle lui valut d'être nommé juge, puis président au tribunal du district. Cependant son ardeur révolutionnaire lui avait suscité des ennemis. Il le comprit quand ils firent échouer sa candidature aux élections du Directoire : on trouva dans l'urne des bulletins avec la mention « Coroller-soupape ».

Il se retira à Vannes où il mourut le 8 décembre 1807, il y a donc exactement 150 ans.

Coroller s'était marié de très bonne heure avec dame Marie-Louise Leédon de Keromen, dont un frère prêtre figura à l'Assemblée nationale comme député du clergé de Quimper. Après avoir perdu sa première femme, il contracta une nouvelle union avec dame Marie-Renée Giraut de Keralan.

L'ex-député avait eu deux fils. L'aîné, Félix-Marie Hippolyte, né à Quimper, le 1er février 1765, fit carrière dans l'armée. Après avoir participé, comme lieutenant, avec le général d'Esparsès, à l'expédition de Saint-Domingue (1792), il servit, en 1793 et 1794, dans l'armée des côtes de Brest et de Cherbourg avec le grade de capitaine, fut nommé chef-de-bataillon et aide-de-camp de Barras en l'an IV et fit la campagne de l'an V dans l'armée des Alpes. Devenu chef d'escadron de gendarmerie à Vannes, puis colonel, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, il mourut à Vannes, le 18 novembre 1822. Son frère cadet, juriconsulte comme son père, fut juge de paix à Lorient et mourut sans postérité, dans cette ville, en 1840.

J. D.

Più e laro dem ?...

QUESTIONS

34 — Le marquis de l'Estourbillon, dans son étude sur le « Serment de Jean de Lesnerac, meurtrier de Charles de Blois » (As. Bret. Session de Quimper, 1895), cite (p. 39) un document où il est dit : « et se voit encore aujourd'hui près d'Auray le tombeau dudict de Lesnerac et sa statue élevée ».

Sait-on où se trouvait ce tombeau et ce qu'est devenue la statue ?

L. C.

35 — Est-il exact que la Vicomtesse de Chateaubriant soit originaire de Lorient ?

Adresser questions et réponses à M. le Chanoine Danigo - Petit-Séminaire, Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan).

RÉPONSES

17. — SAINTS BLEUS (suite)

Il existait, à la Noë de Carado, en Saint-Jean-Brévelay, un cimetière de bleus. On y voyait des tombes surmontées de croix de bois où les gens venaient en pèlerinage demander guérison des fièvres, de l'entérite ou force pour les enfants qui tardaient à marcher.

M. F. Cadic qui relate ces faits (Paroisse Bretonne, nov. 1925, p. 45) a recueilli les traditions locales. Ces tombes seraient celles de soldats bleus tombés aux mains de Cadoudal et exécutés sur son ordre. D'après la légende, un sergent suppliait en montrant son livre de prière : « Ne me

tuez pas, je su's chrétien », et quand son tour vint d'être fusillé, « on fut témoin d'un spectacle étonnant. Son livre à la main, il pria à haute voix et l'on avait beau tirer sur lui, aucune balle ne l'atteignait. Il fallut que dans un moment de distraction il releva les yeux, pour qu'il reçut le coup mortel ».

M. Cadic n'assigne aucune date à cet épisode qu'il situe au temps de la Révolution, sans plus de précision. J. Guillemot, dans la « Lettre à mes neveux sur la chouannerie » (Nantes, 1859), le rattache au combat de la lande de Vachegare ou plus exactement en fait l'épilogue de celui de Guéhanno livré par Cadoudal à un parti républicain en retraite sur Vannes. « Cette exécution eut lieu au-dessous du village de Carado, où l'on voit encore des croix en bois, que l'on s'empressa de placer quand on découvrit que l'un des soldats fusillés portait sur lui un crucifix et un livre de prières. » (p. 153).

Les rapports officiels sont muets sur l'engagement de Vachegare dont Le Falher (Le Royaume de Bignan, Hennebont 1911 ; p. 617, note 2) met en doute sinon l'existence du moins la date. Mais ils font mention d'un combat livré au Mont-Guéhenno, le 4 novembre 1799, par les Chouans à une colonne de la 77e demi-brigade. Au cours de cette action, de nombreux soldats bleus et la plupart de leurs officiers furent tués, et quinze hommes faits prisonniers par Guillemot qui les conduisit à Cadoudal. Celui-ci tenta de les enrôler et, sur leurs refus, leur accorda la liberté sous le serment de ne pas servir pendant un an. Ils furent relâchés le lendemain et, le 6 novembre, arrivés à Pontivy, faisaient le récit de leur aventure.

Sageret (Le Morbihan et la Chouannerie morbihannaise sous le Consulat, Paris, 1911) qui suit la version de Guillemot et la complète par les documents officiels, estime que les tombes de Carado recouvrent plutôt les victimes du combat, mais il confond Carado en Cruguel, assez proche du théâtre de l'opération avec Carado en Saint-Jean-Brévelay qui en est plus éloigné. Peut-être les tombes de Carado sont-elles celles du capitaine et du lieutenant qui n'avaient pas été mis en liberté et au sujet desquels Cadoudal enquêtait pour savoir s'ils ne s'étaient pas rendus coupables de pillage au cours de leur marche. Leur exécution aura donné corps à la légende.

J. D.

21. — LE MONUMENT DU COMTE DE CHAMBORD

La date de 1886, donnée par les guides touristiques pour l'érection du monument du Comte de Chambord est certainement erronée.

Le 20 février 1883, par devant Maître Le Bayon, notaire à Auray, fut passé un acte portant création d'une société civile de Saint-Henri : elle se donnait comme but « l'érection et l'entretien d'un monument commémoratif de M. le Comte de Chambord et l'exploitation des terrains composant le domaine appelé le « château » acheté à cet effet à Sainte-Anne-d'Auray commune de Pluneret.

Les membres de la Société signalés dans l'acte sont : le Comte de Lambilly, le duc Sosthène de Daudecuville, le comte Monti de Rezé, le comte de Mun, le comte Lanjuinais, M. Joseph Martin, le général-baron de Charette. Le comte de Lambilly était désigné comme administrateur délégué pour cinq ans et le siège social établi au château de Lambilly, commune de Taupont (Morbihan).

— 21 —

La Société était constituée pour 99 ans et une clause stipulait qu'elle ne pourrait se dissoudre avant cette date qu'en vertu d'une délibération prise à l'unanimité des membres présents. Il ne semble pas que pareille délibération ait jamais été prise. La Société demeure en droit propriétaire du monument et du terrain sur lequel il est bâti. Mais les fondateurs sont morts et leurs héritiers semblent ignorer la Société de Saint Henri. Aussi le monument est-il négligé et le mur d'enclos en partie ruiné.

L.R.

Dans le Journal de M. l'abbé Cadic, conservé dans les Archives du Pèlerinage, il est fait mention, à la date du 29 septembre 1897, du monument du Comte de Chambord.

Les royalistes avaient choisi de venir en pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, le 29 septembre, fête de Saint-Michel, en laquelle se célébrait la clôture des pèlerinages. C'était en effet l'anniversaire du prétendant Henri, comte de Chambord. Leur réunion connut un tel succès à partir de 1875, que la direction du pèlerinage, pour ôter tout caractère politique à la fête de la clôture, la reporta au lendemain, 30 septembre, jour anniversaire du couronnement de Sainte-Anne.

Après la mort du prétendant, survenue en 1883, les royalistes décidèrent l'érection, à Sainte-Anne-d'Auray, d'un monument commémoratif. Le projet primitif était grandiose mais, faute d'argent, il fallut en rabattre. On fit exécuter les cinq statues par un artiste nantais, mais le monument, pour lequel un architecte avait établi une maquette, ne fut pas réalisé.

C'est alors que l'on fit appel à M. Deperthes, l'architecte de la Basilique. Il fit observer que l'on faisait des statues pour un monument et non un monument pour des statues. Néanmoins il dressa le plan qui fut exécuté par M. Kergoustin de Sainte-Anne.

On eut mille peines à terminer l'enclos et, en 1887, le jardin restait encore à faire.

J. D.

Dans deux volumes : « Le Guide bleu » (Hachette, 1930) et « Un mois en Bretagne » de Paul Gruyer (1925), il est dit que ce monument fut érigé en 1891. Quel jour exactement ? J'ai recherché dans les revues et journaux de l'époque sans y découvrir la moindre allusion. Je suis surpris de ce silence, notamment de la part du « Morbihannais, journal catholique et royaliste » dirigé par M. Lafolye.

Toutefois, dans le « Nouvelliste du Morbihan » du 11 octobre 1891, je trouve ceci, et c'est le seul et unique écho susceptible de mettre sur la piste : Sainte-Anne. — La réunion des légitimistes dits « Blancs d'Espagne » a eu lieu dans les dépendances de l'hôtel Névo. Cent cinquante personnes environ y ont pris part, notamment MM. le Comte de Kersalec, le vicomte de Bellevue, le comte de Maillé, Mme la marquise de Noüy et ses deux fils, Mme la marquise d'Anglade et son fils. La réunion commencée à 11 heures n'a duré que deux heures et n'a donné lieu à aucun incident.

Ceci est extrait du No du dimanche 11 octobre 1891. Le No précédent étant daté du 8 octobre, c'est donc entre le 8 et le 11 qu'eut lieu cette réunion. Le nombre relativement élevé des personnes participantes et la mention que la réunion n'a donné lieu à aucun incident laissant entendre qu'il eût pu y en avoir permettent de croire à une réunion d'une certaine ampleur, au moins quand à son objet. Peut-être s'agissait-il de l'inauguration du monument !

M. de Galzain.

Troieu Lavar er Bobl

I — ER LEUR

Ema meitour Kerfloh é vernein ur garg datar é korn er leur, a pe zegoueh étaldon ur pikol dén braz, bleu ru dehon, ur sah doh é ge'n, hag un troed benteg en é zorn.

— Ha dech bonjour, er mestr !

— Ha dech, ha dech, kansort.

— Béh ar er labour a vitin ?

— Béh eùé ar en dén, tammeu.

— Red e vé gobér.

— Ya, lod e labour épád ma pourmén lod arall.

— É klah labour éh on mé.

— Labour e glasket ? Ha pédein Doué ne gaveet ket !

— Ne rédan ket éraog er labour, er mesir.

— Na kalz ar é lérh eùé merhad ?

— Gouied e hran labourad.

— Korv e hwes atañ eid er gobér.

— Ha gelloud eùé, trugéré Doué.

— Un dachennad lann gor em es de drohein hag un tréziad lann groah de strepein.

— Ché ho tén aman, patron. Ema mem bentégér genein ; govellet mad int, ha mar kavan en tu ag er lann-sé, sur é vo diskaret ur bratellad vad anehé abenn en noz.

— Er fin e hrei goud, kansort. Dam atañ d'en ti de laret bonjour d'en dorh bara segal.

— Ya, un tamm harzell de hortoz gwel.

— Hum, ur sah gouli ne chom pell én é zaù, e larér.

— Nann, med un tamm hag ur lomm e gas en dén de blomm.

II — ÊN TI, DOH TAOL

— Trohet un tamm, kansort. Ho anù ne larein ket, a pen dé gwir n'er gouian ket.

— Laret Jorj dein, er mestr. ha ne farieet ket.

— Grezig en des plantet ho koutell én dorh, Jorj ; termet hé des gozig.

— Ur goutell vad em es, ur « véritable Pradel » é, ha luemmet mad en es hi.

— Koutell ur lizidant e droh mad dalbeh, e larér.

— E larér, er mestr, rag koutell er hemenér e vé dall bepred ; ha neoah er hemenér e vé sanset ur goall labourér a pen dé kemenéret ar é dorchenn-Ged é déad atañ éma ur mad !

— Oh ! téadet mad oh hwi eùé, Jorj. En han! en devoé disiaget ho tead hwi, heneh en devoé gounidet é bemp plank, farsour.

— Ur memez priz merhad en doé péet ho tad hwi diskrom ho han! kw' eùé, patron, rag dilui mad é.

— Dam de véled ma vér hoach en alhué ch'istr, Jorj ; oeit é en donad (de ganderhel)

Loeiza er Gerneùé.

MICHÉRERION HA PEIZANTED FUR

e gemér dalbeh

DILHAD LABOUR
LE MONT SAINT-MICHEL

Er ré uellan.

Er ré kriùan.

Er ré marhadmatan.

Vêtements Ecclésiastiques - aux meilleurs prix

MAISON GUÉGUIN

Route Nationale

PLUMÉLIAU

Tout ce qui concerne l'Optique et la Photo Amateur

A. LE NEVÉ

Opticien spécialiste diplômé L. C. O. PARIS

25, rue Général Leclerc

Téléphone 9.67

VANNES

Sonnenneu goh a Vreih-Izél

Kenvreuriez (confrérie) Sonerion Pariz e zo édán embann un tréziad sonenneu-pobl dastumet ged er holonel Bourgeois étre er bléieu 1850 ha 1900 ha chomet heb boud mollet a houdé. Ur pear-ugent anehé diforhet émesk er ré vraùan e vo groeit geté ur livrig toniet. Mollet e vo hebken aveid er ré en devo kaset heb dalé o anèue de Hervé Le Menn, 3, rue Francis Garnier, Paris 17e.